

## Par «compassion», faut-il sauver Dessau et consœurs?



LÉO-PAUL LAUZON - 11 JUILLET 2013  
JOURNAL DE MONTRÉAL

Habituellement, le privé menace de déménager ou de ne pas investir si le gouvernement s'avise de hausser leurs impôts et leurs redevances. Cette fois, nos fleurons du génie-conseil du Québec inc. (Dessau, Roche, SNC-Lavalin, etc.) implorent la pitié afin de survivre même si, au fil des ans, avec leurs pratiques axées sur la collusion et la corruption, elles ont piqué des milliards de dollars chaque année aux Québécois qui auraient pu servir à financer nos services publics en décrépitude et à détaxer la classe moyenne. Voilà un cas probant de ce que donne l'application de la politique du moins d'État et plus de privé. Du privé subventionné suspendu aux mamelles des fonds publics et avec la complicité des élus, s'entend! Pourquoi Dessau ne s'expatrie-t-elle pas aux States ou en Grande-Bretagne? Elle aime trop nos dollars pour ça.

### Dernière nouvelle de TVA

Fallait bien s'y attendre, c'était écrit dans le ciel, c'est tolérance maximale pour les bandits à cravate et tolérance zéro pour les étudiants, les assistés sociaux, les chômeurs, etc. Et là on vient d'apprendre que malgré que Dessau et Cima soient sur la liste noire du gouvernement, le dit consortium vient d'obtenir un beau gros contrat de 15 millions\$ sur huit ans pour la surveillance des travaux du pont Honoré-Mercier (section provinciale). Le bannissement fut de courte durée, c'est même un record Guinness.

<http://tvanouvelles.ca/lcn/infos/regional/montreal/archives/2013/07/20130710-200219.html>

### La vraie nature de nos firmes d'ingénieurs

Elles prétendent qu'elles vont faire faillite si les gouvernements les privent de contrats publics pour les gestes criminels qu'elles ont commis. Allô firmes privées! Ça signifie qu'elles dépendent principalement de contrats publics octroyés au Québec. Allô mondialisation! N'ont-elles pas des clients privés ici et ailleurs comme aux Etats-Unis et en Allemagne? Ont-elles de la difficulté à exporter leur «génie» en ces périodes libre-échangistes où la planète devient supposément un village global? Ah oui, elles obtiennent des contrats dans les pays en voie de développement, mais financés par le gouvernement fédéral. Ce que Harper appelle ironiquement «aide aux pays pauvres». C'est plutôt un gros cadeau à nos soi-disants intrépides entrepreneurs et à nos cerveaux auto-proclamés.

### Le cas Arthur Anderson et Enron

Il y a environ douze ans, le gigantesque producteur et le distributeur américain d'énergie Enron a fait faillite suite à de multiples gestes criminels. Cela constituait alors la plus importante faillite aux States. Les gouvernements, les investisseurs, les fournisseurs et les employés ont alors perdu des milliards de dollars. La firme américaine d'experts-comptables Arthur Anderson, alors la troisième plus importante au monde et présente au Québec et au Canada, qui comptait des milliers d'employés, a aussi déclaré faillite puisque, comme vérificatrice externe d'Enron, elle fut reconnue coupable de complicité en falsifiant les états financiers de la transnationale énergétique et en faisant disparaître plusieurs documents incriminants.

Même si elle embauchait des milliers d'employés, le gouvernement américain n'est pas intervenu afin de sauver Arthur Andersen. Mes amis, dans le cas d'entreprises de services professionnels (avocats, comptables, ingénieurs, etc.), les emplois perdus en cas de faillite sont vite récupérés par d'autres compétiteurs ou par de nouveaux joueurs puisque l'entrée et la sortie dans ce secteur d'activité est facile. En fait, globalement, aucun emploi ne fut perdu dans la faillite d'Arthur Anderson et même d'Enron puisqu'ils ont été récupérés par d'autres.

Voilà ce qui arrivera si Dessau, Roche et SNC-Lavalin font faillite, faute de contrats gouvernementaux. D'autres nouvelles firmes de génie-conseil naitront au Québec, bien souvent grâce aux ex-employés des firmes disparues, et d'autres concurrents récupéreront leurs employés pouvant ainsi recevoir des contrats publics.

### La solution : réintégrer ces emplois au public

Afin de favoriser les intérêts supérieurs de la collectivité et d'épargner annuellement des milliards en fonds publics, il faut à tout prix réintégrer les emplois de génie-conseil au sein de la fonction publique. Voilà la seule façon de mettre fin une fois pour toutes à la collusion, à la corruption et à l'évasion fiscale dans les paradis fiscaux inhérentes à la privatisation des services publics. Ainsi, l'État pourra embaucher les employés des firmes en faillite.

Pour les gestes scandaleux qu'elles ont commis, faut surtout pas que les gouvernements les prennent en pitié et les ressuscitent. Qu'elles disparaissent, c'est tout ce qu'elles méritent, même si cela signifie moins de financement à l'avenir pour les partis politiques et moins de possibilités d'emplois payants, comme lobbyistes et comme relationnistes, pour les ex-politiciens.